



**DÉLIBÉRATION N°2019-03-15-10
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 15 mars 2019

**POINT 14 : APPROBATION DE LA REPARTITION DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE
DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ETUDIANTES 2019**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 31 janvier 2019.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE à l'unanimité avec 33 voix la répartition du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes 2019, telle qu'annexée.

À Nantes, le 15 mars 2019

Le Président de l'Université de Nantes

Pour le Président et par délégation
La Première Vice-Présidente

Carine BERNAULT

Olivier LABOUX



**FONDS DE SOLIDARITE ET DE
DEVELOPPEMENT DES
INITIATIVES ETUDIANTES**

Bilan 2017-2018

CFVU du 31/01/19
CA du 15/03/19

www.univ-nantes.fr

U

UNIVERSITÉ DE NANTES

SOMMAIRE

Edito	3
Les moyens financiers	4
Un fonds réformé au bénéfice des porteurs de projets.....	4
1. Clarification des critères.....	4
2. Refonte du circuit de traitement des demandes	5
3. Apporter plus de visibilité au fonds.....	6
Bilan général des attributions et versements	8
4. Le bilan des attributions de l'aide sociale d'urgence	9
5. Le financement des associations représentatives étudiantes	11
6. Répartition de la part du fonds destinée au soutien aux initiatives étudiantes	12
Délibérations des commissions fsdie	18
Table des graphiques.....	21

EDITO

Forte de ses plus de 150 associations, l'Université de Nantes apporte un soutien fort à sa vie associative foisonnante.

Le premier levier de ce soutien passe évidemment par le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), dont vous allez lire le bilan 2017-2018. Ce fonds, après avoir été réformé en 2016, continue de s'adapter progressivement aux besoins et usages. Nous pouvons ainsi noter la mise en place des subventions de formation à destination des associations ou encore le travail en cours sur les événements de fédération associative et les projets festifs.

Mais ce soutien financier ne saurait être le seul. Notre établissement continue le travail initié ces dernières années pour faciliter et simplifier l'engagement des étudiants et les tâches qui y sont liées. Cela passe par la simplification administrative, mais aussi par une plus grande agilité dans l'accompagnement et la gestion des projets des associations.

Je souhaite pour terminer saluer le travail et l'engagement de la Direction de la Vie étudiante, ainsi que celui des référents vie associative dans les composantes. Leur action conjuguée est le véritable rouage central de cette mécanique très particulière qu'est la vie associative. Ils permettent ainsi son développement et sa bonne structuration.



Hugo Boisaubert,

Vice-Président Vie Étudiante

LES MOYENS FINANCIERS

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) a pour objectif le soutien financier des projets étudiants. Il est alimenté par une partie des droits d'inscription acquittés par les étudiants auprès de leur université. Le montant minimum est fixé chaque année par l'arrêté ministériel qui détermine les taux des droits de scolarité dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Ce fonds peut être abondé par d'autres moyens provenant des universités ou de collectivités locales. A l'Université de Nantes le fonds n'est pas abondé.

La part du droit de scolarité réservée au financement du FSDIE est arrêtée par le Conseil d'Administration. L'arrêté interministériel fixant les taux des droits de scolarité précise le montant minimum à percevoir, soit 16€ pour 2017-2018. Cette somme a été validée par le CA du 4 juillet 2017(délibération du CA en annexe).

Le fonds est géré administrativement et financièrement par la Direction de la vie étudiante.

UN FONDS REFORME AU BENEFICE DES PORTEURS DE PROJETS

Le mandat étudiant 2016-2018 a été l'occasion de réformer en profondeur le soutien aux initiatives étudiantes. Les objectifs étaient d'apporter plus de clarté et plus de simplicité au bénéfice des étudiants qui portent des projets.

Les associations étudiantes et les référents FSDIE ont été consultés. Ces retours ont permis l'élaboration d'un plan d'amélioration des conditions d'exercice de la vie associative. Parmi les actions d'amélioration identifiées, une partie concernait le FSDIE. L'année 2017-2018 a été l'année de la mise en œuvre de ces réformes.

1. Clarification des critères

Une première étape du plan d'amélioration du FSDIE portait sur la clarification des critères. Ce travail améliore la compréhension des porteurs de projets et facilite les décisions de la commission d'attribution.

Évolutions (CFVU du 20/10/16 et CA du 18/11/16):

- éclaircissement de la notion de « retour à la communauté universitaire » pour les projets s'adressant à un public extra-campus,
- mise en place d'une enveloppe de financement des formations associatives à hauteur de 500€ par an et par association,
- suspension des versements pour les associations n'étant pas à jour de leurs bilans,
- intégration des critères d'exercice de la vie associative à l'Université de Nantes votés par le CaC du 29 avril 2016,

- possibilité pour les étudiants des sites distants de soutenir leur projet en visioconférence lors des commissions.

2. Refonte du circuit de traitement des demandes

Une seconde étape a consisté à revoir en profondeur le dispositif de traitement des dossiers de demande.

- Mise en place d'un guichet unique du financement des initiatives étudiantes

En mettant fin à la distinction entre FSDIE centralisé et décentralisé, la réforme a simplifié le dispositif pour les étudiants. Tous les projets sont déposés auprès de la direction de la vie étudiante qui en assure le traitement. A l'échelle de l'établissement, il n'y a plus qu'un seul calendrier de dépôt sur lequel nous communiquons largement.

En déposant leur demande de subvention auprès de la DVE, les porteurs de projet bénéficient aussi d'un accompagnement global. La DVE travaillera de façon très rapprochée avec les équipes de vie étudiante de proximité des pôles et des composantes.

- Création d'une commission d'attribution à l'image de l'établissement

Une seule commission est aujourd'hui en charge de l'examen des projets et décide des attributions. Cette commission est composée comme suit :

- Le Vice-président en charge de la vie étudiante, ou son représentant, préside la commission.
- Le directeur de la vie étudiante, ou son représentant, est secrétaire de séance et délivre les recommandations de la commission technique. Il n'a pas le droit de vote.

La commission d'examen se devant de représenter l'ensemble de l'établissement est composée comme suit :

Les élus étudiants :

- > 5 représentants étudiants, élus au sein de la CFVU ;
- > 2 représentants étudiants, élus au sein du CA ;

En cas d'indisponibilité des membres élus, leurs suppléants peuvent siéger à leur place en commission.

Les représentants des pôles et composantes :

- > un représentant du Pôle Humanité ;
- > un représentant du Pôle Santé ;
- > un représentant du Pôle Sciences ;
- > un représentant du Pôle Droit Eco Gestion ;
- > un représentant du Pôle Technologie ;
- > un représentant du campus de Saint-Nazaire ;
- > un représentant du campus de La Roche sur Yon ;
- > un représentant de l'ESPE.

Il revient aux pôles et sites distants de désigner trois représentants possibles (enseignants-chercheurs et administratifs) pour s'assurer d'être toujours représenté lors de la commission.

Sont membres de droit avec droit de vote :

- Le vice-président étudiant du CROUS
- Le directeur du service culturel du du CROUS
- un représentant de la Ville de Nantes
- un représentant de la CARENE
- un représentant de la Ville de la Roche sur Yon

Des personnalités peuvent être conviées lors de l'examen de certains dossiers pour aider la commission à statuer : directeur du SUAPS, directeur de la DCI, correspondant vie associative de composante... Ces invités n'ont pas le droit de vote.

- Identification d'équipe de vie étudiante en local

La réforme accompagnait la volonté des pôles et des composantes de développer la thématique vie étudiante à l'échelle locale. Le rôle du référent FSDIE comme interface administrative entre les associations et la DVE était un schéma dépassé qui ne reflétait plus la réalité du terrain. Les composantes et les pôles se sont organisés et ont constitué pour certains des équipes pour traiter toutes les facettes de la vie étudiante. Pour accompagner et légitimer ces démarches, les pôles ont été invités à structurer des équipes de vie étudiante autour de correspondants vie étudiante nommés. Ces correspondants se sont entourés pour mener à bien leur action des collègues les mieux à même d'intervenir (logistique, communication, secrétariat...).

Allégés des tâches de traitement des dossiers FSDIE décentralisé, les équipes se consacrent à l'animation du réseau associatif et ses conditions d'existence en local.

En parallèle et pour permettre aux pôles et aux composantes de développer une véritable stratégie de développement des initiatives étudiantes, le dialogue de gestion de l'établissement intègre désormais un axe vie étudiante avec une enveloppe dédiée.

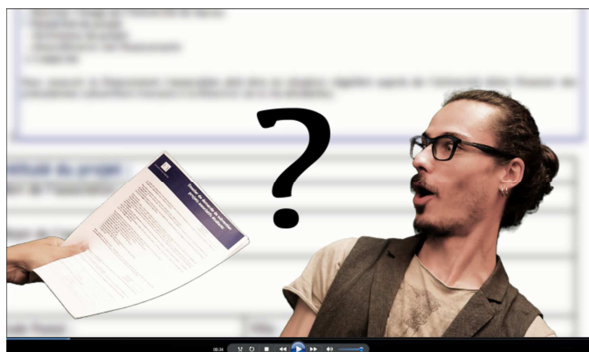
3. Apporter plus de visibilité au fonds

Une nouvelle campagne de communication a été élaborée pour redonner de la visibilité à la fois au fonds de subvention mais aussi à tous les services d'accompagnement à la vie associative.

- Une campagne basée sur des portraits d'étudiantes porteuses de projet :



- Des tutoriels pour mieux appréhender le fonds de subvention et les services aux associations :



Tutoriel vidéo du fonds de subvention



Tutoriel vidéo services aux associations

Ces vidéos ont été réalisées par l'association Vlipp, dans le cadre d'une prestation commandée par la DVE.

- Un portail sur l'Intranet des étudiants pour retrouver tous les outils et services :

UNIVERSITÉ DE NANTES

Intranet des étudiants

RECHERCHER 🔍 Julie BELLEIL 🔒 MENU ☰

INTRANET > VERSION FRANÇAISE > ENGAGEMENT ET INITIATIVES ÉTUDIANTES > PORTEURS DE PROJETS ASSOCIATIFS ÉTUDIANTS

Porteurs de projets associatifs étudiants

“ Chers associatifs étudiants, cet espace vous est entièrement dédié. Vous y retrouverez toutes les informations utiles pour conduire vos projets et animer votre association à l'Université de Nantes. ”

Parce que votre université soutient votre engagement, découvrez ou redécouvrez tous les services que nous vous proposons pour faciliter vos projets.

Une association est considérée comme étudiante lorsque son-sa président-e et son-sa trésorier-ère sont inscrits-es à l'Université de Nantes

A la une

- > Préparez vos évènements festifs de rentrée : les bons conseils
- > Financez votre projet associatif étudiant : dépôt des dossiers avant le lundi 3 décembre 2018

Rejoignez le réseau !

Bons plans, conseils, rencontres... Rejoignez la communauté **des assos étudiantes de l'Université de Nantes** sur Facebook, le réseau des porteurs de projets associatifs !

Infos utiles

- > Financer vos projets associatifs étudiants - Calendrier des dépôts de dossiers 2018-2019
- > Toutes les actus de la vie associative

Accueil

Bienvenue - la boîte à outils

Scolarité, inscription, calendrier +

Orientation - Parcours - Métiers +

Pédagogie

La Bibliothèque Universitaire

Partir à l'étranger +

Entreprendre pendant vos études +

Santé/Social

Engagement et initiatives étudiantes -

Porteurs de projets associatifs étudiants

BILAN GENERAL DES ATTRIBUTIONS ET VERSEMENTS

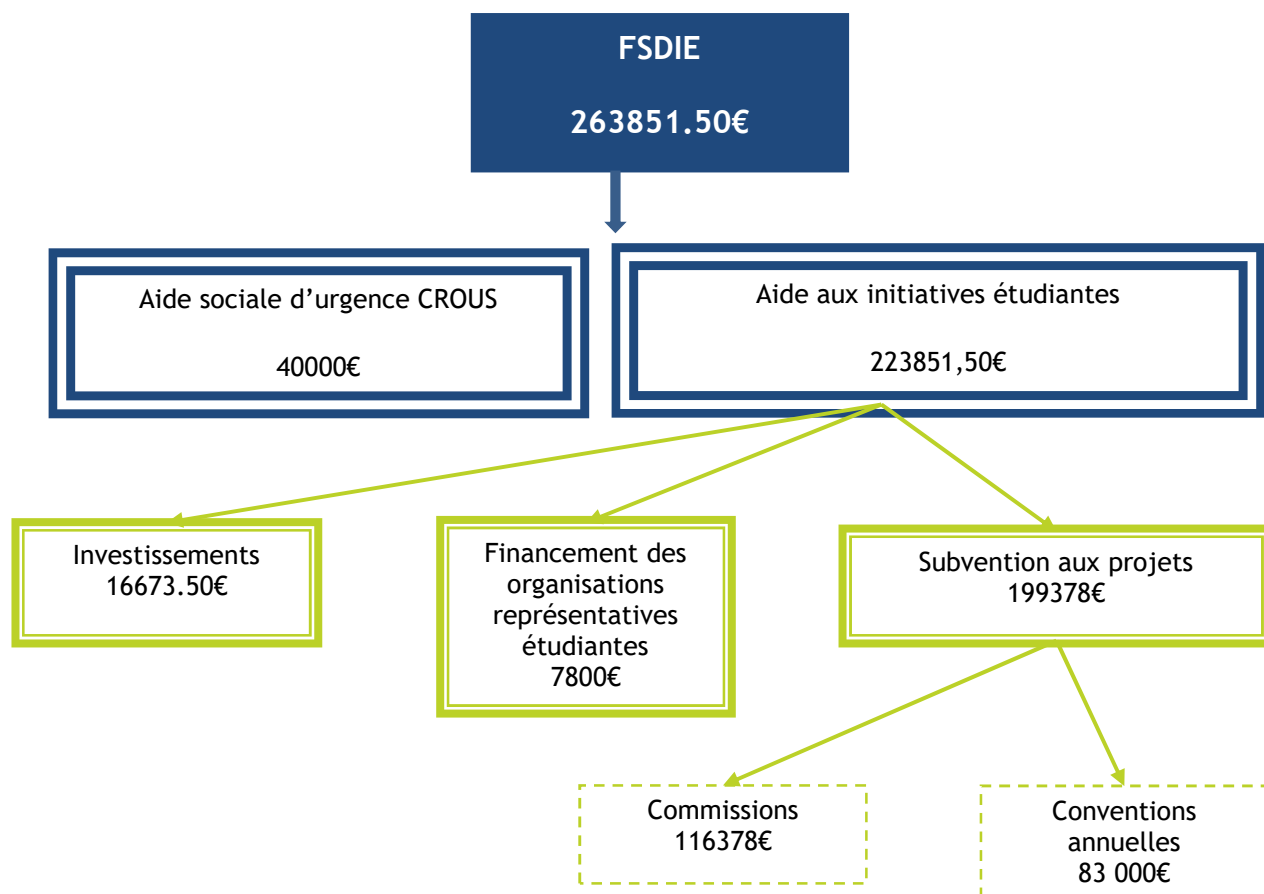


Figure 1 : Répartition de l'utilisation des crédits FSDIE 2017-2018

4. Le bilan des attributions de l'aide sociale d'urgence

Le bilan 2017-2018 fait apparaître un total de 15 703,17€ € d'attributions entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 aout 2018. 77 étudiants ont bénéficié de 91 aides ponctuelles. Pour rappel, l'Université de Nantes verse 40 000€ au CROUS Nantes-Pays de la Loire à cet effet.

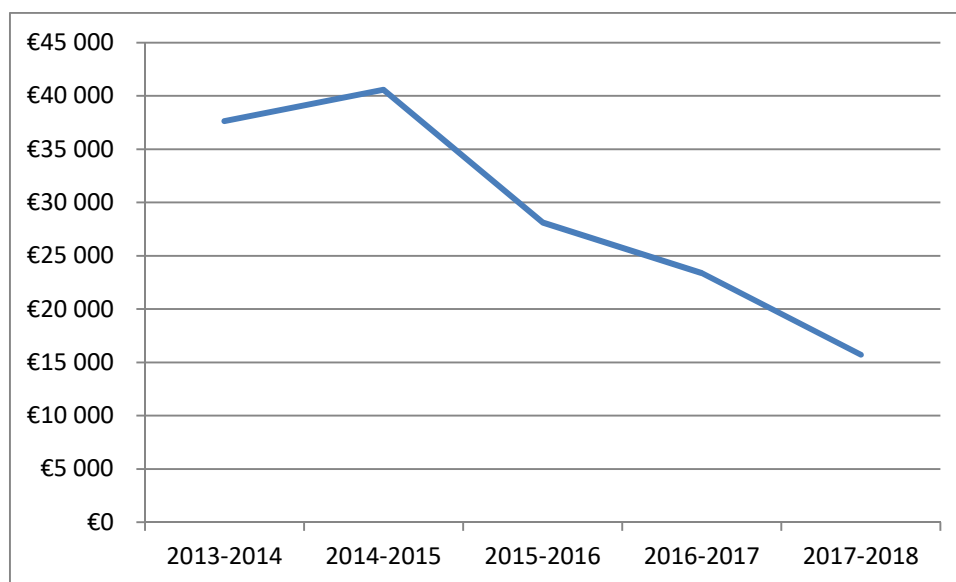


Figure 2 : Evolution des attributions d'aides sociales sur les crédits FSDIE par le CROUS

L'utilisation de l'enveloppe connaît une diminution constante depuis sa création. Avec la mise en place de la Contribution unique vie étudiante et campus, il a été convenu avec le CROUS de suspendre le versement d'une enveloppe sur les crédits FSDIE pour 2019. Les reliquats seront suffisants pour couvrir les besoins (20359,63€ au 3/12/18). Un travail doit être engagé pour repenser la part sociale du FSDIE en lien avec le CROUS.

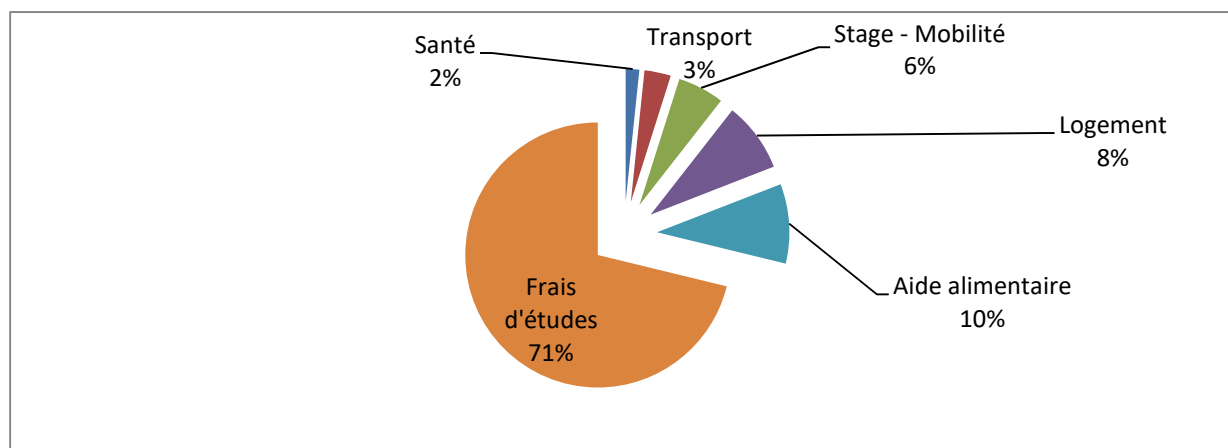


Figure 3 : Répartition du total des sommes attribuées par dominante

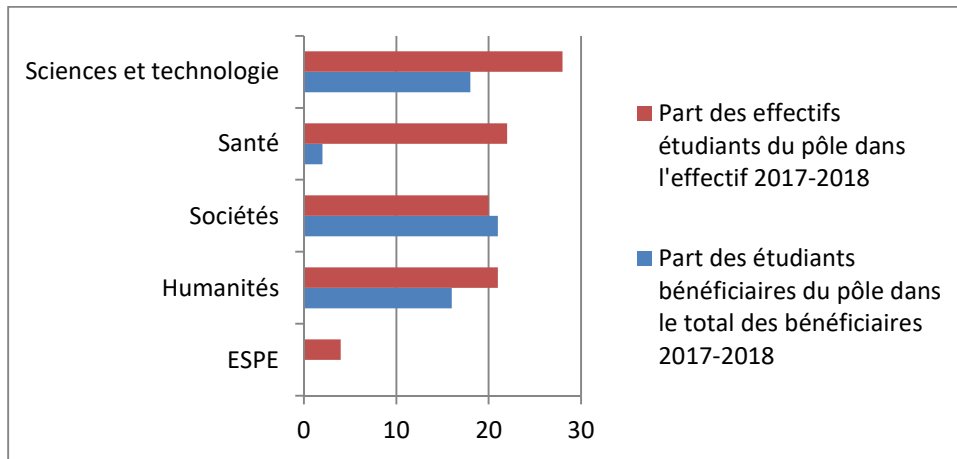


Figure 4 : Comparaison de la part des bénéficiaires par pôle au regard du poids du pôle dans les effectifs étudiants 2017-2018

5. Le financement des associations représentatives étudiantes

La « Charte de l' élu » (CA 06/06/2014) définit les garanties permettant l'exercice des mandats d'élus étudiants. Dans ce cadre, l'Université alloue une subvention aux associations représentatives étudiantes (article 8 de la Charte de l' élu). Ce financement est prélevé sur les crédits FSDIE.

Le financement des associations représentatives étudiantes concourt aux objectifs suivants :

- le fonctionnement de l'association ;
- la communication auprès des étudiants sur l'action de leurs représentants ;
- la formation des élus étudiants dans le cadre de leur mandat.

Pour prétendre à une subvention de la part de l'Université de Nantes, une association de représentation étudiante doit répondre aux critères suivants :

- avoir des représentants élus au sein du Conseil d'administration, de la Commission formation et vie universitaire, de la Commission scientifique et du Conseil universitaire des relations internationales ;
- être dûment déclarée en Préfecture sous le statut juridique de l'association loi 1901 ;
- disposer d'un compte bancaire au nom de l'association déclarée ;
- ne pas être débitrice de l'Université de Nantes.

Le calcul des attributions par association représentative étudiante ayant un ou plusieurs élu(s) aux conseils centraux, se fait sur le modèle suivant :

- > part fixe : 1000€ par association représentative
- > par variable : 150€ par siège

Les modalités de ce financement ont été votées au CA du 3 octobre 2014.

Listes	Nombre de sièges	CA	CR	CFVU	CURI	Nbr de sièges par orga	Mandat année 1			Mandat année 2			Total mandat
							Part fixe	part variable	Total	Part fixe	Part variable	Total	
		6	4	16	6								
<i>Interasso Nantes</i>	<i>Bouge ton campus avec InterassoNantes</i>	4	3	11	5	23	1 000 €	3 450 €	4 450 €	1 000 €	3 450 €	4 450 €	8 900 €
<i>UNI</i>	<i>UNI : On agit tu réussis</i>	1		1		2	1 000 €	300 €	1 300 €	1 000 €	300 €	1 300 €	2 600 €
<i>UNEF</i>	<i>Contre la selection et pour la defense de nos droits, je vote UNEF et independants</i>	1	1	4	1	7	1 000 €	1 050 €	2 050 €	1 000 €	1 050 €	2 050 €	4 100 €
	Total sièges obtenus par conseil	6	4	16	6	32	3 000 €	4 800 €	7 800 €	3 000 €	4 800 €	7 800 €	15 600 €

Figure 5 : Attributions pour le mandat étudiant 2018-2020

Interasso Nantes	Montant versé 2018 : 4450 €	Date de versement : 14/11/2018
UNI	Montant versé 2018 :1300 €	Date de versement : 19/10/2018
UNEF	Montant versé 2018 :2050 €	Date de versement : en cours

6. Répartition de la part du fonds destinée au soutien aux initiatives étudiantes

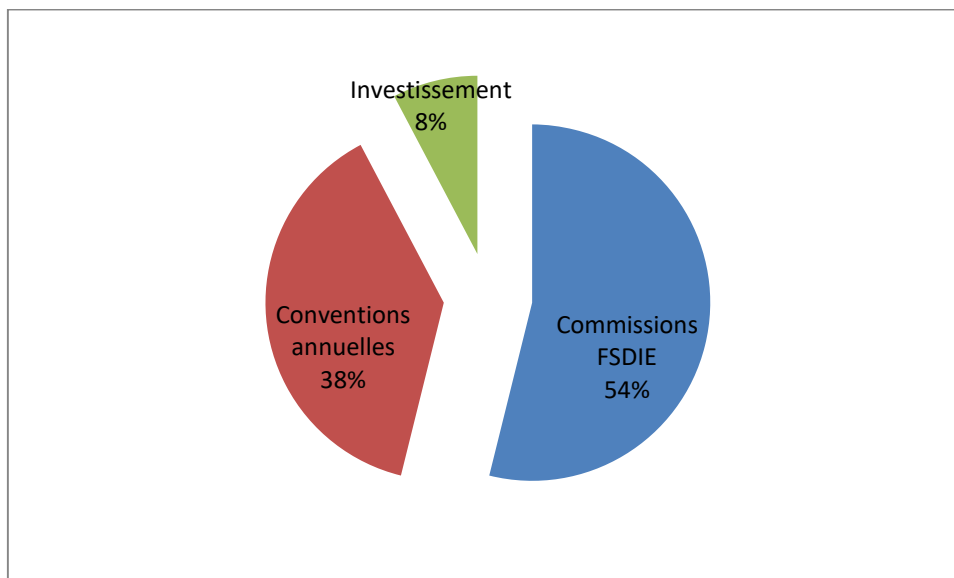


Figure 6 : Répartition 2017-2018 de la part du fonds destinée aux initiatives étudiantes

- 3.1. Les investissements matériels directs en 2017-2018

Une part du FSDIE est destinée à l'achat de matériel mis à disposition des associations étudiantes en vue d'améliorer la qualité de vie des étudiants.

Equipement Local musique CUD LRY	2 673,50 €
Remise aux normes du mobilier - ANEP	4 000 €
Achat de canapés - CNEM	10 000 €
TOTAL	16 673.50 €

- 3.2. Les commissions d'attribution de subventions

Les subventions de projets au titre du FSDIE sont destinées à financer les projets portés par des associations étudiantes.

- Les dossiers reçus

Six commissions d'attribution ont été organisées durant cette année 2017-2018 (dont une exceptionnelle dédiée aux projets de solidarité internationale) soit : les 24 octobre, 20 décembre 2017, 16 janvier, 27 février, 17 avril et 19 juin 2018. Les dossiers sont réceptionnés par le service qui opère un premier examen, lors de « commissions techniques » afin de juger de la recevabilité ou non des dossiers et apporter une aide à la décision aux membres de la commission.

Les dossiers non recevables sont écartés. Cette commission technique est aussi l'occasion pour l'équipe de la Direction de la Vie Étudiante de reprendre contact avec les porteurs de projet en cas d'incohérences ou de faiblesses dans leur dossier.

Sur 133 dossiers réceptionnés, 20 ont été retirés avant les commissions : non-recevables (associations non-étudiantes, projets non aboutis, projets notés, voyages...)

- Les dossiers examinés par la commission

133 projets ont fait l'objet d'un examen en commission.

20 dossiers n'ont pas fait l'objet d'une décision en raison du retrait du dossier, par les représentants de l'association ou de leur absence lors de la commission d'attribution. 25 dossiers se sont vu refuser un financement (au regard des critères d'éligibilité : qualité du montage, intérêt pour la communauté étudiante...).

- Les attributions

88 projets ont fait l'objet d'une attribution, portés par 53 associations (une association peut déposer plusieurs demandes dans différents domaines).

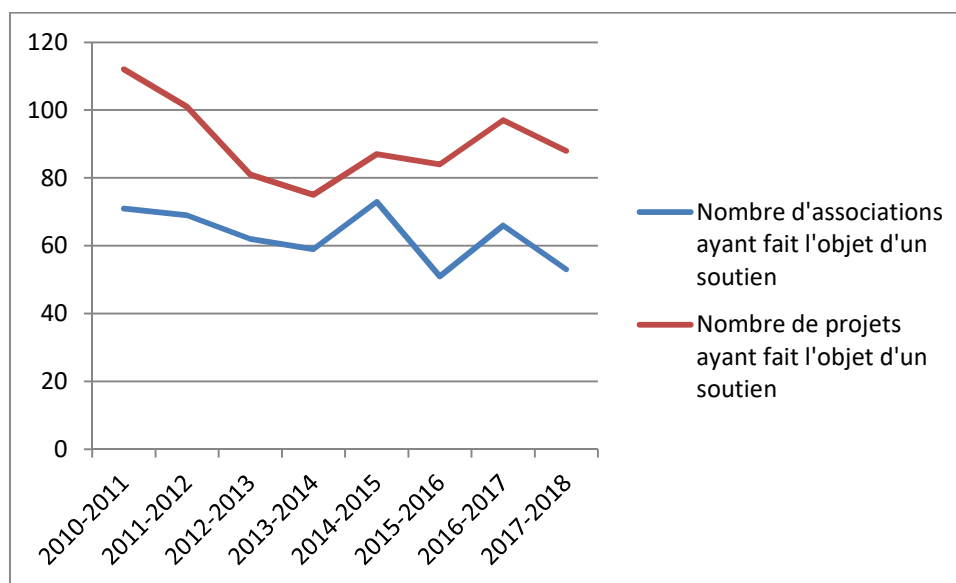


Figure 7 : Evolution du nombre d'associations et de projets soutenus

116 378 € de subventions ont été attribués sur un total de 202 514 € de demandes (comprenant les demandes partiellement acceptées, non acceptées et les projets non recevables).

En 2017-2018 les attributions vont de 33 € à 6500€. L'attribution médiane est de 800 €.

Domaine du projet	Total attributions			Nombre de projets			Nombre d'associations		
	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2014-2015	2016-2017	2017-2018
Culture	20 149 €	28 428 €	24 099 €	14	20	16	16	14	11
Sports et techniques	12 784 €	15 352 €	28 378 €	12	10	14	7	8	13
Solidarité Citoyenneté	1 130 €	9 611 €	4 379 €	2	8	4	6	7	2
Handicap	0 €	0€	170 €	0	0	1	1	0	1
Convivialité	16 145 €	15 430 €	34 540 €	8	6	20	8	5	14
Interculturalité	2 600 €	1 150 €	7 410 €	2	1	8	2	1	6
Média	9 000 €	7 300 €	7 250 €	2	2	2	2	2	2
Environnement	500 €	178 €	42 €	1	1	1	1	1	1
Culture scientifique	15 000 €	17 330 €	5 800 €	4	3	10	5	2	8
Formations vie associative			1 960 €			5			4
Formations Solidarité Internationale (SI)			2350 €			7			6
TOTAL	77 308 €	94 779 €	116 378 €	45	51	88			

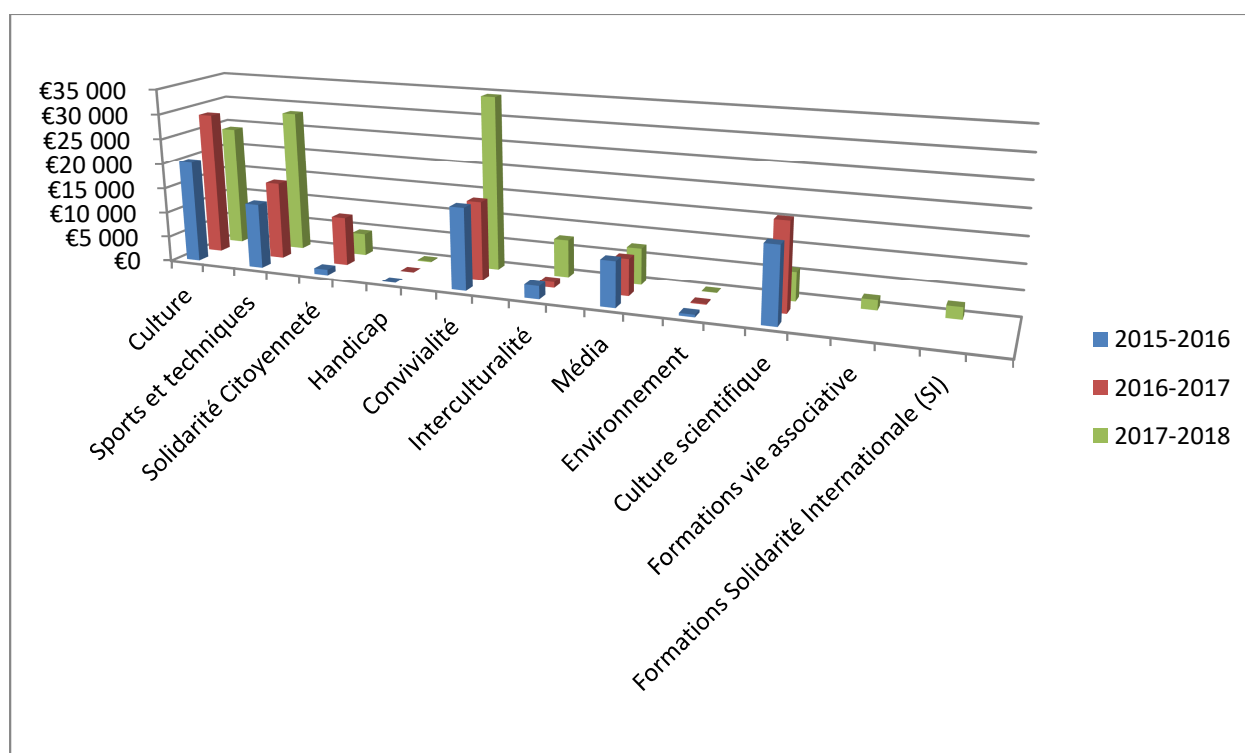


Figure 8 : Evolution de la répartition des attributions par grands domaines.

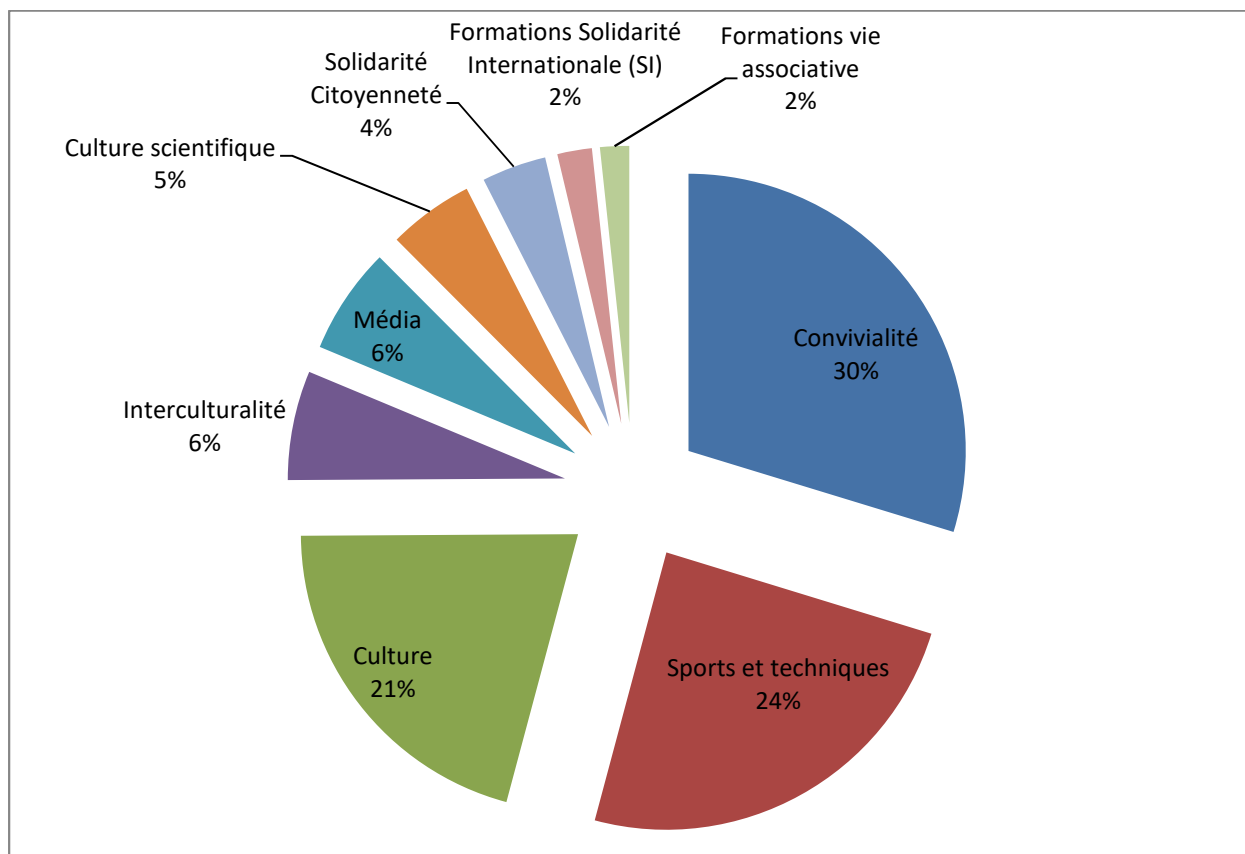


Figure 9 : Répartition des attributions au titre des commissions d'attribution de subvention par domaine de projet en 2017-2018

La réforme du FSDIE menée en 2016-2017 a permis de proposer le soutien aux **formations des membres des associations**. Les frais de déplacements, d'inscriptions et d'hébergements peuvent-être soutenus à hauteur de 500€ par association et par année universitaire. . 5 projets portés par 4 associations ont été financés à hauteur de 1960€ en 2017-2018.

Depuis décembre 2017, les associations étudiantes portant des **projets de solidarité internationale**, contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations locales : santé, éducation, accès à la citoyenneté, lutte contre les discriminations, salubrité et hygiène et bénéficiant d'un accompagnement au départ, dispose d'un dispositif de soutien connecté au FSDIE.

La Fondation de l'Université de Nantes s'est fortement impliquée à nos côtés pour proposer à ces associations, dans le cadre d'un fonds spécifique de soutien aux initiatives de solidarité internationale, des outils de collectes de fonds. 4 associations ont bénéficié de ce nouveau soutien.

Azacaé	630€
Pharma Libre	440 €
Oued	4250 €
Polytech' Solidaire	575€
Dons non-flechés*	60€
Total collecté	5975€

*Les dons non-flechés servent à amorcer le fonds de soutien aux projets de solidarité internationale. Lorsque cette collecte attendra les 1000€ la Fondation pourra alors attribuer des subventions pour soutenir certains projets étudiants dans ce domaine.

6 associations de solidarité internationale ont bénéficié du financement de leurs formations au départ et au retour d'expérience, pour un total de 2350€.

- **Le taux de versements des attributions 2017-2018**

Les attributions dépassant 300€ sont versées en deux fois. Les 50 premiers pourcent sont versés à la signature de la convention de partenariat, le reliquat est versé au prorata des sommes réellement engagées sur présentation du bilan moral et financier à la Direction de la Vie Étudiante dans l'année suivant la signature de la convention. A la clôture de l'exercice budgétaire 2018, 74 % du total des sommes attribuées lors des six commissions 2017-2018 ont été versées (subventions des associations conventionnées comprises).

• **3.3. Les conventions annuelles**

Au-delà de l'accompagnement des projets étudiants, depuis maintenant seize ans, l'Université de Nantes établit des partenariats durables et construits avec des associations étudiantes au travers de conventions annuelles. L'objectif est de structurer et pérenniser les relations avec ces associations « moteurs » du milieu associatif étudiant. La consolidation de ces partenariats et la valorisation de ces initiatives contribuent à dynamiser la vie associative étudiante.

	PRUN	DIPP	Labo des savoirs	AFEV	ESN
2007	26 000 €	16 000 €			6 800 €
2008	26 000 €	17 000 €			8 000 €
2009	31 000 €	18 000 €			8 800 €
2010	30 000 €	19 000 €			6 500 €
2011	30 000 €	20 000 €		7 000 €	6 500 €
2012	30 000 €	20 000 €	2 400 €	7 000 €	7 500 €
2013	35 000 €	20 000 €	12 000 €	7 000 €	6 000 €
2014	30 000 €	21 000 €	12 000 €	7 000 €	4 000 €
2015	30 000 €	24 000 €	12 000 €	8 000 €	6 000 €
2016	30 000 €	24 000 €	9 000 €	8 000 €	6 000 €
2017	31 500 €	30 000 €	7 000 €	8 000 €	8 000 €
2018	30 000€	30 000 €	7 000 €	8000€	8 000 €

Figure 10 : Evolution des conventionnements annuels au titre du FSDIE

(Ce tableau ne fait pas apparaître les fonds dédiés qui peuvent compléter ces subventions)

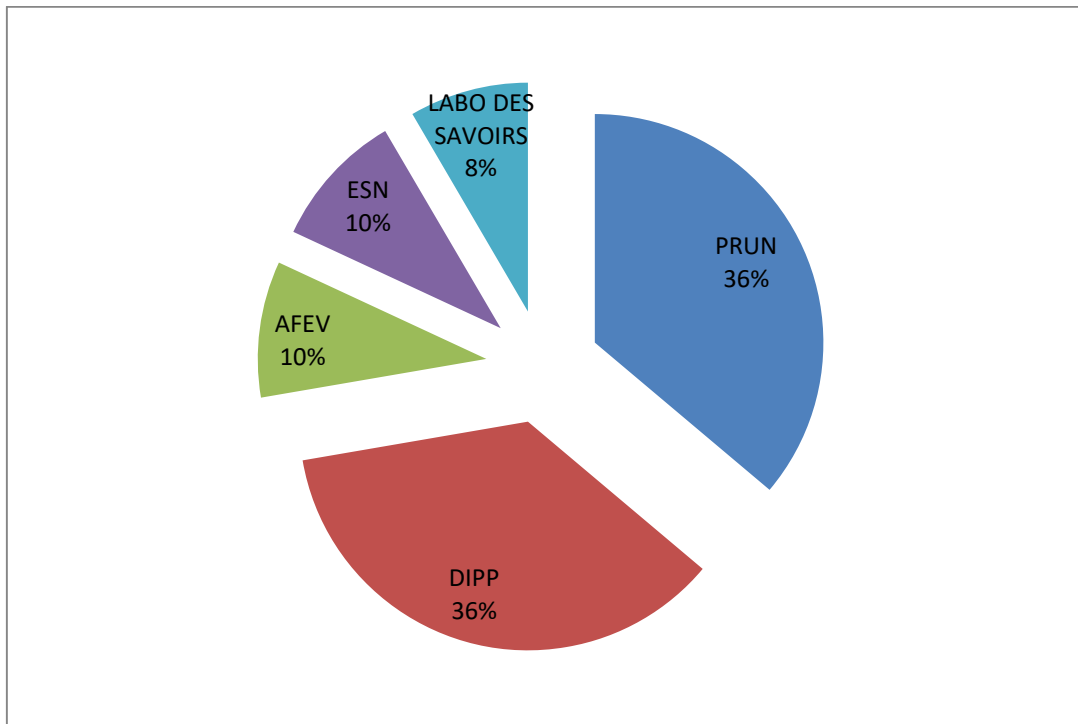


Figure 11 : Répartition de l'enveloppe destinée aux conventions annuelles en 2018

DELIBERATIONS DES COMMISSIONS FSDIE

(Projets ayant fait l'objet d'une subvention, hors investissement)

	Association	Projet	Date commission	Domaine du projet	Somme demandée	Somme décidée
1	Mach Nantes	Remise de Diplômes	24/10/17	Convivialité	659 €	659 €
2	Mach Nantes	Gala 2017-2018	24/10/17	Convivialité	853 €	853 €
3	La SCIREN	Atelier Collaboratif Drones	24/10/17	Sports et Loisirs	1 500 €	1 500 €
4	UDENS	Journée d'Intégration des Etudiants de sociologie	24/10/17	Convivialité	5 350 €	5 350 €
5	AIR IC	Bar Camp	24/10/17	Culture scientifique	550 €	550 €
6	ANFO	Congrès National	24/10/17	Culture scientifique	500 €	500 €
7	ANOPHELE	Expo Photos Regards croisés sur les enfants du monde	24/10/17	Interculturalité	90 €	90 €
8	ANOPHELE	Retour de projet PSI	24/10/17	Interculturalité	100 €	100 €
9	ANOPHELE	Crok le Monde	24/10/17	Interculturalité	75 €	75 €
10	ANOPHELE	SIDA	24/10/17	Solidarité	100 €	100 €
11	Solidaire Etudiant	Concert de Rentrée	24/10/17	Convivialité	2 252 €	2 252 €
12	BDS IUT ST NAZ	Coupe de France des IUT 2018	24/10/17	Sports et Loisirs	5 000 €	5 000 €
13	BDE Polytech	27ème Nuit de Noël	24/10/17	Convivialité	500 €	500 €
14	La Décapante	La Décapante	24/10/17	Sports et Loisirs	4 000 €	4 000 €
15	ARTICULE	Jpeux pas bosser j'ai dessin	24/10/17	Culture	2 130 €	1 065 €
16	CNEM	Remise de Diplômes	24/10/17	Convivialité	2 212 €	2 212 €
17	Nantes Quidditch	Réassortiment de maillot pour les éléphants	24/10/17	Sports et Loisirs	418 €	418 €
18	PRUN	Pôle Dance	24/10/17	Média	5 350 €	5 350 €
19	La SCIREN	Atelier Collaboratif	20/12/17	Culture Scientifique	480 €	480 €
20	Mécanantes	Journée de la Mécanique	20/12/17	Culture Scientifique	1 900 €	1 900 €
21	AMINA	Soirée Interpromo	20/12/17	Convivialité	676 €	676 €
22	CNEN	Journal	20/12/17	Culture Scientifique	100 €	100 €
23	AZEN	Exposition Biomimétisme	20/12/17	Culture Scientifique	1 260 €	1 260 €
24	AACI	Programmation 2nd semestre 2018	20/12/17	Culture	1 335 €	1 000 €
25	LE FIL	Concert annuel	20/12/17	Convivialité	1 965 €	1 965 €
26	LE FIL	Concours vidéo	20/12/17	Culture	800 €	800 €
27	LE FIL	Théâtre	20/12/17	Culture	1 695 €	1 695 €
28	APNE	Congrès de la FENEPSY	20/12/17	Culture scientifique	70 €	70 €
29	APNE	Tout-e-s concern-é-e-s	20/12/17	Culture	300 €	300 €
30	BDE Polytech	RAID Polytech 2018	20/12/17	Sport et Loisirs	1 500 €	1 500 €
31	AESP	Conférence Liberté et	20/12/17	Culture	404 €	404 €

		Sécurité				
32	ACTE	Festival Decontr'acte	20/12/17	Culture	6 500 €	6 500 €
33	AZACAE	Projet solidaire aux Philippines	16/01/18	Formation SI	200 €	200 €
34	OUED	Séjour à Madagascar	16/01/18	Formation SI	1 500 €	500 €
35	PHARMA LIBRE	Mission Orphelinats du Cambodge	16/01/18	Formation SI	500 €	500 €
36	BDE Polytech'	Congrès FEDERP et formation	27/02/18	Formation asso	364 €	364 €
37	Anophèle	Formation ANEMF	27/02/18	Formation asso	500 €	500 €
38	La sciren	Formation des bénévoles	27/02/18	Formation asso	460 €	460 €
39	Japanantes	Japanantes 2018	27/02/18	Interculturalité	2 000 €	2 000 €
40	Board Game'Z (BDE Polytech')	Festival du jeu nantais 2018	27/02/18	Sport et loisirs	1 000 €	800 €
41	Polyjoule	Projet polyjoule 2017-2018	27/02/18	Sport et loisirs	5 000 €	5 000 €
42	AZEN	Conférence "Le monde merveilleux du sexe chez les animeaux"	27/02/18	Culture scientifique	140 €	140 €
43	AZEN	Conférence "La bioluminescence"	27/02/18	Culture scientifique	100 €	100 €
44	Club Polytrip (BDE Gavy)	Défi stop 2018	27/02/18	Sport et loisirs	860 €	860 €
45	Atlantic surf cup	Atlantic surf cup 2018	27/02/18	Sport et loisirs	2 000 €	500 €
46	RAAEPP	Journée scientifique pour le management public en afrique	27/02/18	Culture scientifique	1 579 €	700 €
47	Jurisnantes	Gala	27/02/18	Convivialité	3 700 €	3 700 €
48	BDE lettres anciennes	Soirée d'intégration	27/02/18	Convivialité	33 €	33 €
49	BDE APNE	Toutes concernées	27/02/18	Culture	875 €	875 €
50	ANEP	Gala des étudiants de pharmacie 2018	27/02/18	Convivialité	6 500 €	1 385 €
51	Anophèle	Crock le monde	27/02/18	Interculturalité	250 €	250 €
52	Anophèle	Education à la vie festive étudiante	27/02/18	Solidarité	2 999 €	2 999 €
53	Anophèle	Journée de mobilisation SI	27/02/18	Solidarité	580 €	580 €
54	CNEM	Tournoi ARN	27/02/18	Sport et loisirs	4 662 €	1 500 €
55	VLIPP	Vidéo vivante voilà	27/02/18	Média	1 900 €	1 900 €
56	Compagnie Mirifique	Juste la fin du monde	27/02/18	Culture	886 €	886 €
57	Compagnie Mirifique	Beaucoup de bruit pour rien	27/02/18	Culture	1 172 €	1 172 €
58	Intersection, ect	Rencontre de différentes pratiques artistiques [APPUI]	27/02/18	Culture	1 439 €	1 000 €
59	Articule	Silence ça roule	27/02/18	Culture	450 €	450 €
60	Acrasia	"Souffle"	27/02/18	Culture	3 769 €	2 000 €
61	Résistance animale	Conférence André Ménache	27/02/18	Environnement	42 €	42 €
62	AGEN	Semaine culturelle "A la découverte du Fouta Djallon"	27/02/18	Interculturalité	2 100 €	2 100 €
63	Windsurfing CG régatta	Nantes à l'eau	27/02/18	Sport et loisirs	2 000 €	2 000 €
64	Le Rézeau	Social Gamers club	27/02/18	Sport et loisirs	300 €	300 €
65	Interasso	Olympiades 2018	27/02/18	Sport et loisirs	7 817 €	3 000 €

66	Interasso	Semaine européenne	27/02/18	Interculturalité	1 995 €	1 995 €
67	Equipe voile jeune	équipe voile jeune 2018	27/02/18	Sport et loisirs	2 000 €	2 000 €
68	Genepi	Le printemps des prisons LRY 2018	27/02/18	Solidarité	700 €	700 €
69	ANOPHELE	Projet "handicap" Festival Handi'Mix	17/04/18	Handicap	170 €	170 €
70	BANDE DE BLEUS [APPUI]	Mémoires abymées	17/04/18	Culture	1 452 €	1 452 €
71	BDE POLYTECH NANTES	AG FEDERP et formations	17/04/18	Formation asso	860 €	136 €
72	BDE POLYTECH NANTES	Polytech by night 2018	17/04/18	Convivialité	2 000 €	2 000 €
73	BDESPEN	Journée de convivialité	17/04/18	Convivialité	550 €	400 €
74	CHŒUR UNIVERSITAIRE DE NANTES	Concerts aux sons ethniques	17/04/18	Culture	2 000 €	1 500 €
75	JURISNANTES	AG Printemps 2018 UNEDESEP et Gala	17/04/18	Convivialité	1 500 €	1 500 €
76	PANDIA TO'GO	Sensibilisation et dépistage du diabète type 2 au Togo 2018	17/04/18	Formation SI	498 €	210 €
77	BDE POLYTECH GAVY (Polytech Solidaire)	Education et développement à Iten Primary School, Kénya	17/04/18	Formation SI	1 300 €	500 €
78	AZACAE	Formation / Projet solidaire de santé aux Philippines	19/06/18	Formation SI	500 €	300 €
79	JURISNANTES	Week-end de formation	19/06/18	Formation asso	500 €	500 €
80	HUMANILLE	Formation au départ / Projet solidaire aux Philippines	19/06/18	Formation SI	140 €	140 €
81	ZAMI	Journée de bienvenue	19/06/18	Convivialité	310 €	310 €
82	Association Ivoirienne des Etudiants de Nantes (AIE)	Journée d'intégration	19/06/18	Convivialité	1 500 €	1 500 €
83	SCINAPSE	Pré-rentrée 2018	19/06/18	Convivialité	1 500 €	1 500 €
84	BDE Polytech Gavy (Polytech Solidaire)	24h au Kénya - Retour de mission	19/06/18	Interculturalité	800 €	800 €
85	CNEM	Pot Vie Associative	19/06/18	Convivialité	2 000 €	2 000 €
86	CNEM	Remise de diplômes	19/06/18	Convivialité	3 160 €	3 160 €
87	LE FIL	Projet Théâtre	19/06/18	Culture	3 000 €	3 000 €
88	LE FIL	Fête du Campus	19/06/18	Convivialité	2 585 €	2 585 €
					TOTAL	116 378 €

TABLE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Répartition de l'utilisation des crédits FSDIE 2017-2018	8
Figure 2 : Evolution des attributions d'aides sociales sur les crédits FSDIE par le CROUS	9
Figure 3 : Répartition du total des sommes attribuées par dominante	9
Figure 4 : Comparaison de la part des bénéficiaires par pôle au regard du poids du pôle dans les effectifs étudiants 2017-2018	10
Figure 5 : Attributions pour le mandat étudiant 2018-2020.....	11
Figure 6 : Répartition 2017-2018 de la part du fonds destiné aux initiatives étudiantes.....	12
Figure 7 : Evolution du nombre d'associations et de projets soutenus.....	13
Figure 8 : Evolution de la répartition des attributions par grands domaines.	14
Figure 9 : Répartition des attributions au titre des commissions d'attribution de subvention par domaine de projet en 2017-2018	15
Figure 10 : Evolution des conventionnements annuels au titre du FSDIE.....	16
Figure 11 : Répartition de l'enveloppe destinée aux conventions annuelles en 2018.....	17



UNIVERSITÉ DE NANTES

**DÉLIBÉRATION N°2017-07-04-7
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 4 juillet 2017

**POINT 7 : APPROBATION DU PRINCIPE DE REPARTITION DES DROITS
UNIVERSITAIRES POUR L'ANNEE 2017/2018**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 et le 3 juin 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité avec 34 voix pour :

APPROUVE la part des droits de scolarité affectée au service commun de documentation, soit 34€, et celle affectée au financement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes, soit 16€.

AUTORISE le remboursement à l'étudiant des droits universitaires en cas de renoncement à l'inscription avant le 15 octobre 2017, déduction faite d'une somme de 23 € qui reste acquise à l'établissement pour frais de gestion. En cas de circonstances exceptionnelles, le Président de l'Université peut toutefois accorder le remboursement des droits universitaires au-delà de cette date.

À Nantes, le 4 juillet 2017

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

WWW.UNIV-NANTES.FR

Contacts :

Direction de la vie étudiante

dve@univ-nantes.fr

Crédits photos : Pôle Audiovisuel et Multimédia